



Agriculture

Des plantes sous la loupe

Mise à jour le lundi 11 janvier 2010 à 17 h 02

[Commenter](#) » [Partager](#) [Courriel](#) [Facebook](#)
[Imprimer](#)

La Conférence régionale des élus (CRE) du Bas-Saint-Laurent a commandé une étude pour orienter le développement de nouvelles cultures.



L'étude de la firme Écosphère répertorie une vingtaine de plantes au potentiel agro-industriel profitable pour le Bas-Saint-Laurent. La firme recommande la culture de plantes plus classiques comme la pomme de terre ou le maïs, mais recense aussi des plantes autrefois cultivées ou inconnues dans la région.

L'agent de développement de la CRE, Daniel Gagnon, rappelle que l'objectif poursuivi par la CRE en développant de nouvelles cultures est de donner aux agriculteurs la possibilité d'augmenter leurs revenus en utilisant leurs terres en friche. Il n'est pas question de détourner l'agriculture de son objectif premier qui est l'alimentation, indique M. Gagnon.

C'est l'expérimentation de la culture du Miscanthus dans la MRC des Basques, qui a poussé la CRE à aller plus loin. Cette plante, comme le panic érigé, s'apparente au bambou et peut servir à fabriquer des granules ou des bûches de chauffage. Déjà le panic érigé est cultivé en huit endroits différents dans la région.

La culture du lin a été lancée l'été dernier et celle du chanvre démarrera l'an prochain dans la Mitis.

Ces expérimentations permettent de vérifier si la plante s'adapte bien au climat du Bas-Saint-Laurent. « Et aussi mesurer le rendement par hectare pour voir si ça peut être rentable », ajoute Daniel Gagnon.

L'expérience menée avec le Miscanthus coûte 100 000 \$ par année pendant cinq ans. L'ampleur des investissements nécessaires force donc la CRE et son partenaire le ministère de l'Agriculture à mener à terme les projets en cours avant d'expérimenter d'autres nouvelles cultures.